

APPELS À MATURATION 2021

**Sont éligibles les projets interdisciplinaires
pour un montant maximal de 25 000 €**

1/ CONTEXTE

La MSH Paris-Saclay a une double vocation : (1) fédérer les forces SHS du site Paris-Saclay en catalysant les coopérations entre laboratoires et/ou établissements, (2) promouvoir l'interdisciplinarité, notamment celle entre les SHS et les autres sciences.

Le projet scientifique de la MSH Paris-Saclay compte deux axes prioritaires autour des deux défis majeurs du XXI^e siècle : la transition numérique et la transition écologique. S'ajoute un axe transversal sur les transitions (causes historiques et solutions potentielles par l'innovation).

Chacun des axes se décline de la façon suivante :

1. L'axe « Numérique et humanités » catalyse les dynamiques de recherche autour de la révolution numérique et ses ambivalences. Si cette révolution change le visage des sociétés et des économies, et représente une opportunité indéniable de développement, elle pourrait constituer une menace pour nos libertés individuelles. Les enjeux sociétaux des réseaux, des données massives, de l'algorithmique sont au cœur des projets de recherche labellisés par la MSH Paris-Saclay.
2. L'axe « Environnement, territoires et santé » correspond au potentiel de recherche unique en France sur les questions environnementales de l'UPSaclay, qu'il s'agisse des écosystèmes, de l'énergie, du climat ou de la biosphère. Par ailleurs, avec la concentration d'entreprises, d'hôpitaux et de laboratoires, le site de la nouvelle Université, combiné aux enjeux d'association des populations concernées par cette grande opération d'aménagement de l'espace, ouvre des possibilités majeures en matière de recherche sur les dimensions territoriales, ainsi que sur les problématiques de santé humaine.
3. La nécessité de comprendre la complexité des boucles de rétroactions et la permanence des injonctions à innover, ainsi que la présence au sein de l'UPSaclay de forces spécialisées dans la recherche sur l'innovation ont incité à définir un axe transversal sur les questions d'innovation, objet d'étude interdisciplinaire, à la lisière des sciences de la nature et des SHS, mais également champ de recherche pluridisciplinaire au sein de ces

dernières, au croisement, par exemple, de l'histoire, du droit, de la sociologie, de l'économie et de la gestion...

2/ ORIENTATIONS DE L'APPEL À PROJETS 2021 - « MATURATION »

Cet appel à projets est destiné à accompagner des *coopérations inter/pluridisciplinaires entre chercheurs ayant notamment, mais pas exclusivement, déjà travaillé ensemble et qui souhaitent structurer davantage leur projet de recherche commun.*

L'objectif est de soutenir des projets de recherche, dans la limite de 25 000 €. Il est précisé que les projets cofinancés par d'autres partenaires (institutions académiques, décideurs publics, partenaires industriels) sont éligibles.

Tout projet de recherche inter/pluridisciplinaire qui s'inscrit prioritairement dans l'un des axes de recherche de la MSH Paris-Saclay peut être financé par le dispositif « Maturation ». Un des objectifs consiste à *consolider des collaborations transversales existantes* entre chercheurs, équipes, ou institutions investies dans le périmètre de Paris-Saclay.

La direction de la MSH Paris-Saclay contribuera à l'accompagnement et au suivi des projets retenus. Ils bénéficieront d'un environnement propice à la recherche et à la créativité, qui s'appuie sur un réseau de partenaires locaux et nationaux.

La MSH Paris-Saclay se chargera de la création des outils de communication graphique liés au projet, afin de répondre aux besoins de ses tutelles.

Les lauréats seront amenés à présenter leurs travaux dans le cadre de journées de restitution.

3/ CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Le projet doit être inter/pluridisciplinaire ;
- Le projet doit contenir un calendrier détaillé de son déroulement ;
- Le projet doit être soutenu au moins par deux porteurs d'institutions et/ou de disciplines différentes. L'un au moins des porteurs doit être chercheur en SHS et mener ses travaux dans l'un des établissements, unités ou laboratoires de Paris-Saclay. Les projets qui impliquent plusieurs établissements du périmètre seront priorisés ;
- Les fonds seront disponibles jusqu'à 18 mois maximum après la date de décision de la labellisation ;
- Tous les supports de valorisation et de communication devront inclure la mention : « avec le soutien de la MSH Paris-Saclay » pour les documents en langue française et « with the support of MSH Paris-Saclay » pour les documents en langue anglaise. En outre, ces documents devront faire apparaître le logo de la MSH Paris-Saclay.

4/ MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent compléter le formulaire de soumission joint en annexe.

Le dossier est à transmettre par voie électronique uniquement, en format pdf, selon le calendrier précisé ci-après, à l'adresse suivante :

aap@msh-paris-saclay.fr

Un accusé de réception sera transmis dans les 72 heures après la date limite de retour des dossiers. Passé ce délai, si vous n'avez reçu aucun accusé/réception, veuillez contacter au plus vite Madame Yara HODROJ, Secrétaire générale de la MSH Paris-Saclay : yara.hodroj@ens-paris-saclay.fr. Les dossiers incomplets ou hors délais seront refusés.

5/ MODALITÉS DE SÉLECTION DES PROJETS

Les dossiers seront évalués par deux évaluateurs externes au périmètre Paris-Saclay.

Les projets retenus seront ensuite sélectionnés par la Direction de la MSH Paris-Saclay sur la base de ces évaluations.

6/ RÉSULTATS

La liste des projets retenus sera publiée sur le site Internet de la MSH Paris-Saclay (www.msh-paris-saclay.fr) selon le calendrier précisé ci-après.

Les lauréats recevront également un courrier électronique de la MSH Paris-Saclay officialisant leur sélection.

7/ CALENDRIER 2021- VAGUE 1

Date limite de retour des dossiers : 15 janvier 2021

Date de publications des résultats : 30 mars 2021

Pour tout renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à Madame Yara HODROJ, Secrétaire générale de la MSH Paris-Saclay : yara.hodroj@ens-paris-saclay.fr.